

puisqu'elle nous était donnée — pour dénoncer énergiquement et bien à regret—car c'est un symptôme de retour à la barbarie— qu'une des causes les plus importantes de la mortalité infantile, était l'usage journalier et immodéré des sirops calmants.

En attendant cette loi bienfaitrice qui, nous l'espérons nous délivrera de ces infanticides, un devoir s'impose à tous.

Il faut sans perdre un instant instruire le peuple, surtout les jeunes mères de famille, sur la nécessité qu'il y a à ne pas donner de ces élixirs soporifiques à leurs enfants.

En publiant cet opuscule nous nous proposons donc de faire connaître ce que sont les sirops calmants, quels effets ils produisent chez l'enfant et les conséquences désastreuses qui résultent de leur emploi.

Nous ferons connaître aussi que certains de ces sirops ont une composition différente selon qu'ils sont vendus au Canada ou dans un autre pays, et qu'en plus les étiquettes ne portent pas les mêmes renseignements, ici et ailleurs.

Nous espérons donc que tous ceux et celles qui s'intéressent à la santé de l'enfant, trop négligée hélas! . . . se feront un devoir de répandre ce petit livret parmi toutes les classes de la société afin que tout le monde sache à quoi s'en tenir sur les effets de ces poisons sur la santé et la vie même de leurs enfants.

L.-F. D.

Villa-du-Verger, 1919.